

de la recherche touristique, avec sous-comité technique. Le comité s'est réuni deux fois, et le sous-comité a tenu quatre réunions. Il en résulte à l'heure actuelle une représentation véritable et active, intéressée à la recherche touristique au Canada, groupe qui est en mesure de coordonner les divers projets entrepris individuellement ou en collaboration dans les divers secteurs de l'industrie du tourisme. L'industrie du tourisme a vieilli au point d'avoir besoin de la recherche dont elle est l'objet.

On a compris depuis quelques années qu'il fallait mieux connaître le tourisme à l'intérieur du Canada. En s'attaquant au problème, le Comité d'orientation de la recherche touristique a donné la priorité à cette question. Fondées sur les études préliminaires entreprises par l'Office de tourisme du gouvernement canadien, les discussions avec les représentants du Bureau fédéral de la statistique vont bon train et permettent d'espérer que l'on procédera à une étude plus approfondie (en 1969), après que seront effectués la planification et le travail préparatoire en 1968. Ce relevé sur le tourisme à l'intérieur du pays sera très élaboré et exigera beaucoup d'argent. L'appui et la participation des gouvernements provinciaux, des sociétés de transport et de l'Association canadienne du tourisme nous seront nécessaires.

NOUVEAU BUREAU FÉDÉRAL DU TOURISME

La réorganisation actuelle du ministère fédéral du Commerce reconnaît l'importance de l'industrie touristique du Canada pour l'économie du pays. Un nouveau Bureau du tourisme a été créé qui assurera à cette activité l'attention exclusive d'un haut fonctionnaire du Ministère. Le nouveau Bureau comprendra l'Office de tourisme fédéral comme organisme publicitaire et une nouvelle direction du ministère qui sera nommée Direction de l'industrie du tourisme qui se chargera de colliger et d'analyser toutes les données pertinentes relatives à l'industrie, ses installations et ses programmes de développement et de promotion.

L'Office de tourisme continuera à fonctionner sous la direction très compétente de M. Dan Wallace. M. T.R.G. Fletcher dirigera le Bureau de tourisme à titre de directeur général. Il consacrera tout son temps au tourisme et s'adressera directement au sous-ministre pour tous les besoins de l'industrie, dans la mesure où le gouvernement fédéral peut apporter son aide.

Nous espérons que les gouvernements provinciaux, les sociétés de transport et surtout le secteur privé de l'industrie touristique en général profiteront de l'occasion qui leur est offerte de recourir au Bureau de tourisme comme à un centre de coopération et de coordination avec les autorités fédérales sur les questions de tourisme. De cette façon, le Bureau peut devenir mieux renseigné et être mieux en mesure de conseiller le Ministère et moi-même sur les programmes fédéraux appropriés.

Désormais la communication des renseignements et des conseils au sous-ministre et à moi-même sur les besoins de l'industrie touristique du Canada contiendra un plus grand apport de résultats des recherches. Nous prévoyons développer avec le temps un tableau plus complet de l'industrie du tourisme, son infrastructure, ses besoins, ses projets et son programme.